



repères

MAI 2007

PÉRIODIQUE D'ALTERRE BOURGOGNE

n°43 - spécial agence

Alterre Bourgogne
Une agence régionale pour l'environnement
et le développement soutenable



Le mot du président	3
Susciter des initiatives et les accompagner	4
Développer des outils d'aide à la décision	6
Apporter un appui à l'évaluation des politiques publiques	7
Développer l'éducation, la formation et la sensibilisation	8
Mutualiser les ressources et les savoir-faire	10
En savoir plus sur l'environnement et le développement soutenable	11
Alterre Bourgogne en 4 questions	12

La déclaration du sommet de la Terre de Rio de 1992 stipule que pour parvenir à un développement soutenable, l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement. Elle affirme le rôle déterminant des autorités locales dans la mise en œuvre concrète des objectifs d'un développement durable, et incite les élus, tout comme l'ensemble des acteurs de la vie locale, à mettre en œuvre des programmes d'action pour décliner ces grands objectifs à l'échelon local.

C'est le rôle d'Alterre Bourgogne que de les y aider. La principale mission de l'agence consiste à placer les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Alterre Bourgogne œuvre pour cela en direction de l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire : collectivités territoriales, associations, organisations socioprofessionnelles, administrations et établissements publics, entreprises et particuliers. Elle le fait avec l'aide de ses partenaires institutionnels et associatifs.

- Alterre Bourgogne se donne pour objectif de susciter des initiatives, de les accompagner et de les faciliter. Elle fait connaître ces initiatives pour donner à d'autres l'envie et les moyens d'agir à leur tour.
- Elle conçoit des outils d'observation destinés aux décideurs, qu'elle accompagne jusque dans l'évaluation de leurs politiques.
- Elle fait de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation à l'environnement l'une de ses priorités.
- Lieu de partage et d'échanges, elle mutualise les informations, les retours d'expériences et les savoir-faire.

POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE



© B. Sahard, A. Diethosse / CSNB



La traduction française du terme « sustainable development » en « développement durable » dénote une attitude particulière face au développement. En effet, la croyance en un développement infini, en un progrès qui, dans sa nouvelle version, doit être durable, participe d'une vision du monde issue des 30 glorieuses. Voir le monde à travers une croyance en la durabilité de notre type de développement équivaut à une tromperie. Notre modèle économique qui appuie ce développement n'est en effet pas durable pour des raisons qui tiennent à la fois à la finitude des matières premières (pétrole, gaz, métaux,...) et à la croissance démographique mondiale. Nos sociétés, qu'elles soient occidentales, en développement ou sans espérance économique ou sociale, n'existeront plus sous leur forme actuelle dans quelques décennies. Les changements climatiques allant de surcroît accélérer le processus.

Passer du développement durable au développement soutenable conduit à interpeler différemment nos modes de développement. L'enjeu est bien de nous interroger à leur propos. Il est nécessaire de venir à une logique économique, sociale et environnementale qui soit soutenable par tous. Il faut, pour cela, au-delà des grands thèmes du développement soutenable, respecter les diversités culturelles. L'individu doit se trouver au cœur des évolutions. L'émergence d'un nouveau contrat social devra respecter la position de chacun en emportant l'adhésion de tous : un objectif qui ne pourra être atteint que si le modèle de développement peut être soutenu par chacun dans son quotidien et par tous dans la représentation des modèles sociaux qui doivent émerger.

Le XVIIIe siècle a vu émerger les philosophes des Lumières. Ils ont bâti les modèles politiques qui sont aujourd'hui le socle des sociétés occidentales. Le XXIe siècle a l'impérieuse nécessité de voir émerger de nouvelles lumières qui proposent des modèles soutenables pour notre avenir commun.



*L'individu doit se trouver
au cœur des évolutions.*

Alterre Bourgogne, « Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable », a l'ambition de travailler à ce passage vers une société plus humaine, plus juste, plus efficace, et dans laquelle l'individu peut jouer son rôle. Promouvoir par des exemples et faire des innovations d'aujourd'hui le quotidien de demain. Voilà un des enjeux d'Alterre Bourgogne. Le faire en partenariat, le plus large possible, afin que la démarche et ses résultats soient partagés par tous. Voilà la méthode.

Alterre Bourgogne doit être la pierre bourguignonne vers l'adaptation de notre société à un monde autre.

Jean-Patrick MASSON
Président



SUSCITER DES INITIATIVES ET LES ACCOMPAGNER

Les enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés nécessitent des changements profonds de comportements. C'est la vocation d'Alterre Bourgogne que de favoriser ces changements. L'agence crée les conditions propices au déploiement de démarches intégrant les objectifs de développement soutenable et à la généralisation de pratiques innovantes. Elle accompagne les porteurs de projets pour les aider à concrétiser leurs actions. Elle fait connaître ces actions dans le but de donner à d'autres l'envie d'agir à leur tour. Qu'il s'agisse de prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics ou d'éco-labellisation d'établissements d'enseignement, l'objectif est de démultiplier les initiatives et de créer des dynamiques collectives.

Tous partenaires

L'Agenda 21 local de la Communauté de communes de l'Autunois a été le premier du genre en Bourgogne. Au fur et à mesure de notre démarche, nous avons compris qu'il était nécessaire de travailler étroitement avec les autres territoires pour mener nos actions de développement durable. De telles actions demandent en effet de croiser les expériences, de développer des partenariats, de mener des actions de sensibilisation, d'adapter les métiers, ... Tout un travail difficile à mener pour une collectivité en plus du travail traditionnel. Notre expérience nous a rapidement conduit à solliciter la Région pour qu'une agence soit créée. Un des rôles majeurs de l'agence est de faciliter les démarches en cours et, je l'espère, d'encourager d'autres structures à se lancer.



Benoît KUBIAK, chargé de mission Agenda 21 local à la Communauté de communes de l'Autunois

Innovover

Les collectivités locales parce qu'elles participent, au quotidien, au bon accomplissement de services publics essentiels à la vie de nos concitoyens, (le traitement des déchets ménagers, la distribution de l'électricité, etc.), ont un rôle essentiel à jouer en matière de développement durable. Dans le domaine du traitement des déchets ménagers, le choix du SIEEEN et de ses collectivités adhérentes de valoriser les bio déchets sur des plates formes de compostage de proximité puis de redistribuer gratuitement le compost aux nivernais constitue un bel exemple de politique publique respectueuse du développement durable. Nous attendons d'Alterre Bourgogne que ce type d'actions soient citées en exemple et puissent faire d'autres émules à l'échelle régionale.



Didier BROSSARD, directeur du SIEEEN (Syndicat intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre)

Accompagner les démarches territoriales de développement durable

En application des Plans locaux d'urbanisme (PLU), qui ont remplacé les anciens Plans d'occupation des sols (POS), les collectivités ont maintenant à intégrer les objectifs d'un développement soutenable dans leurs politiques territoriales, à travers les Projets d'aménagement et de développement durable (PADD). Il s'agit là d'un exemple de démarches. Il en existe bien d'autres : Agenda 21, charte de pays, charte environnement, etc.

Pour épauler les collectivités dans la mise en place de telles démarches, un comité régional s'est constitué à l'initiative de l'Etat et du Conseil régional, dont Alterre Bourgogne fait partie, aux côtés des principaux acteurs concernés. Son rôle consiste à relayer le travail de ce comité au plus près des acteurs de terrain : élus, animateurs, porteurs de projets de territoire, auxquels elle propose un appui technique sous forme de formation ou de méthodologie pour les aider à formaliser leurs projets.

Favoriser la prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics

Le code des marchés publics prévoit pour les collectivités et les administrations la possibilité de prendre en compte des critères environnementaux dans leurs appels d'offres et les objectifs de développement durable dans les conditions d'évaluation de leurs marchés. Ces mesures sont destinées à susciter un élargissement de l'offre de produits et de prestations plus respectueux de l'environnement, et à réduire les impacts négatifs. A noter que les commandes publiques représentent en France un poids économique estimé entre 15% et 19% du PIB. L'enjeu économique est donc de taille. Mais les questions juridiques et pratiques font encore hésiter un certain nombre de collectivités.

Pour une meilleure compréhension des enjeux et des attentes de chacun, Alterre Bourgogne, en partenariat avec l'ADEME, la DIREN et le Conseil régional, a initié un dialogue entre les parties prenantes, avec pour objectif de favoriser l'évolution en parallèle de l'offre et de la demande de produits et services plus respectueux de l'environnement. Plusieurs rencontres ont été organisées, l'occasion pour les collectivités de partager leurs expériences. Un catalogue d'initiatives bourguignonnes et des guides pratiques sur l'achat des fournitures et sur les travaux publics ont également été publiés à l'attention des donneurs d'ordres, tous deux disponibles sur le site Internet d'Alterre Bourgogne.

Pour une gestion plus environnementale des structures d'enseignement

En 2005, les partenaires de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, de l'animation et de l'environnement en Bourgogne réunis au sein du SFFERE (Système de formation des formateurs pour l'éducation à l'environnement) ont créé *Ecosffere* : une démarche pédagogique qui s'appuie sur les objectifs d'une gestion plus environnementale des établissements. Cette démarche s'adresse aux écoles, structures d'animation, de sport ou de loisirs. Sur la période 2005-2007, 9 établissements bourguignons sont entrés dans la démarche et devraient voir leurs engagements en faveur du développement durable récompensés par la remise du label *Ecosffere*.

Ecosffere est une opération menée notamment avec l'Education nationale et les Conseils généraux pour les collèges et en complémentarité des *Agendas 21* que le Conseil régional met en place dans les lycées.

Généraliser les bonnes pratiques en matière de déchets

Les communes et groupements de communes ont pour obligation de produire un rapport annuel sur la gestion qu'elles font des déchets ménagers et de tenir ce rapport à disposition du public. Certaines collectivités peuvent toutefois avoir des difficultés à produire un rapport qui soit compréhensible par tous : élus, associations, usagers, ...

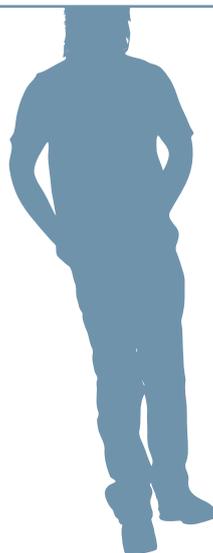
C'est pourquoi, en étroite collaboration avec l'ADEME et les Conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, Alterre Bourgogne a développé un outil d'aide à la rédaction des rapports annuels sur la gestion des déchets. Cet outil est notamment

constitué d'une trame de rapport « prête à l'emploi » ayant pour vocation de faciliter le recueil et la présentation des données. Il fournit en outre aux collectivités des indicateurs leur permettant de se positionner au regard des objectifs d'une meilleure gestion des déchets.



Pour des solutions alternatives

La région Bourgogne a de nombreux défis à relever en matière de développement soutenable. Je ne prendrai que l'exemple du logement et notamment du logement social : le nombre de locataires désolabilisés par la flambée des charges a dépassé la limite du raisonnable. Il est temps de proposer des solutions alternatives, d'utiliser d'autres sources d'énergies pour éviter une catastrophe sociale. Je compte sur Alterre Bourgogne pour fournir aux collectivités locales et aux propriétaires (bailleurs sociaux et privés), les outils qui permettront de réduire nos factures énergétiques tout en créant des emplois durables dans notre région dont la population active diminue chaque année depuis 2004.



Hervé BONNAVAUD, membre du CESR (Conseil économique et social régional), secrétaire d'Alterre Bourgogne

Un soutien pédagogique fiable

Parce que les atteintes à l'environnement deviennent extrêmement préoccupantes et que la prise de conscience des jeunes me semble une priorité absolue, faire entrer le collège Saint Exupéry dans la démarche *Ecosffere* est vite devenue une évidence. J'enseigne les sciences de la vie et de la Terre (SVT) depuis plus de 10 ans, après un cursus tourné vers l'écologie. Aussi, j'ai trouvé auprès d'Alterre Bourgogne un partenaire logistique, un soutien pédagogique fiable et des outils de réactualisation de mes connaissances en matière d'environnement. Enfin, Alterre Bourgogne donne les moyens d'une médiatisation des actions réalisées au collège, ce qui dynamise les acteurs inscrits dans cette démarche.



Christine BOBIN, enseignante au collège Saint Exupéry de Montceau-les-mines



DÉVELOPPER DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Créé en 1993, l'Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne (OREB) avait pour mission d'améliorer la connaissance de l'environnement et des problématiques liées à l'environnement régional. Cette mission s'est concrétisée par le développement d'indicateurs et de dispositifs d'observation : des outils essentiels pour mesurer les évolutions au niveau régional, comparer les résultats d'un département à l'autre, mais aussi pour organiser des débats nécessaires à l'appropriation des enjeux.

Aujourd'hui, Alterre Bourgogne continue d'apporter son appui aux territoires bourguignons en mettant à leur disposition une information de référence. Elle développe des instruments de veille et d'analyses prospectives utiles notamment aux pouvoirs publics pour définir leurs priorités, analyser les situations sous l'angle des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et adapter leurs politiques.

Travailler ensemble

L'érosion de la biodiversité est nette à l'échelle planétaire et visible à notre échelle bourguignonne. Il est temps que tous les acteurs travaillent ensemble afin de stopper cette perte environnementale. Nous avons la chance en Bourgogne d'avoir des acteurs pionniers qui travaillent dans ce sens, comme le Conservatoire des sites naturels bourguignons, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan, les associations naturalistes, le Conservatoire botanique national du bassin parisien... Avec des équipes de professionnels, ces acteurs forment un pôle de compétence sur la biodiversité bourguignonne. Alterre Bourgogne doit être le facilitateur de la mise en place d'un « groupement pérenne » avec ces acteurs et doit s'appuyer sur ce pôle pour les enjeux associés à la nature et la biodiversité en Bourgogne.



Daniel SIRUGUE, président du Conservatoire des sites naturels bourguignons

Indépendance et convivialité

Observer, montrer des exemples de ce qui se fait de mieux pour l'environnement, mesurer les impacts des pollutions et destructions diverses sur la nature, publier un état des lieux en Bourgogne sur différents thèmes, ... C'est cela Alterre Bourgogne. Plus habitués aux discours des décideurs qu'aux actions concrètes, nous souhaitons que l'agence mobilise et incite les décideurs à passer à l'action en collaboration avec les associations qui sont le relais des réalités du terrain. Alterre Bourgogne est une structure unique en ce sens qu'elle réunit tous les acteurs concernés par l'environnement autour d'une même table, et organise le dialogue en toute indépendance et convivialité.



Lucienne HAESE, présidente d'Autun Morvan Ecologie

Une plateforme d'observation de la biodiversité pour une meilleure lisibilité des enjeux

La connaissance du patrimoine naturel est nécessaire à sa prise en compte par ceux qui interviennent sur le territoire. En Bourgogne, il existe de nombreux réseaux, dispositifs d'observation et de suivi de la biodiversité. Mais ces réseaux n'étant que rarement reliés entre eux, les données et les informations sont hétérogènes. Un rapprochement permettrait une action plus efficace au niveau du territoire.

Les associations ont ainsi exprimé le souhait de disposer d'un outil de mutualisation et de valorisation des informations disponibles relatives à la biodiversité. Alterre Bourgogne répond à cette demande, en facilitant la mise en place d'une plateforme régionale d'observation de la biodiversité, des politiques et des programmes ayant un impact sur la biodiversité. L'objectif est de rendre plus concrets les enjeux liés à la biodiversité en Bourgogne, et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques auprès de tous ceux qui ont une responsabilité dans la gestion des espèces et des milieux : élus, administrations, urbanistes, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs, forestiers...

Un observatoire pour préserver les bocages

Les bocages jouent un rôle structurant dans l'organisation et l'économie du territoire bourguignon. Pourtant, ils n'ont cessé de régresser depuis 60 ans. Un recul qui s'accompagne d'une diminution de la diversité des espèces qui les composent, remettant en question à la fois leurs fonctions écologiques et économiques.

Alterre Bourgogne a développé un dispositif d'observation des évolutions des bocages en partenariat avec l'ENESAD et l'Université de Bourgogne, aux côtés d'autres organismes - le Conservatoire des sites naturels bourguignons, le Centre régional de la propriété forestière et la Fédération régionale des chasseurs de

Bourgogne. Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires se réunissent au sein d'un observatoire régional des bocages. Sa vocation est l'observation des politiques publiques et de leurs effets sur les bocages ainsi que la valorisation des pratiques qui permettent de les conserver. Elle est aussi de mettre à la disposition des acteurs concernés les informations et outils nécessaires pour que cette « infrastructure écologique » bourguignonne soit intégrée dans leurs décisions et leurs actions.

Un bilan énergétique pour aider à la définition de la politique régionale

La maîtrise de l'énergie constitue l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle. Les scénarios tendanciels montrent que nous sommes sur une trajectoire de croissance forte des consommations d'énergie et d'émission de CO2 alors qu'il faudrait diviser par 4 ces émissions dans les pays industrialisés à l'horizon 2050. Avec le lancement d'un plan climat régional, la Bourgogne s'est donné comme objectif la maîtrise des consommations régionales d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mis en place en 1995 par l'OREB et actualisé chaque année, le bilan énergétique régional détaille

Une agriculture durable

L'agriculture a devant elle deux grands défis à relever : nourrir plus de 6 milliards d'humains et participer à la fourniture d'énergies renouvelables (biocarburants, biomasse, méthanisation, etc). Cette agriculture de production doit s'inscrire dans une logique de durabilité afin que la terre porteuse de toutes nos productions puisse toujours être en état de le faire, pour les générations futures. Il faut remettre l'agronomie au cœur de nos systèmes et avoir en permanence le souci d'améliorer nos pratiques. C'est un travail de longue haleine pour lequel producteurs, consommateurs et citoyens doivent agir dans la même logique.



Dominique CHAMBRETTE,
président de la Chambre
d'agriculture de Côte d'Or

les productions et consommations d'énergie en Bourgogne. Il permet d'analyser les évolutions dans les différents secteurs d'activités, de prendre la mesure des enjeux à l'échelle locale ou régionale. Il constitue ainsi un véritable outil d'aide à la définition de politiques.

Évaluer

APPORTER UN APPUI À L'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation des politiques publiques répond aujourd'hui à des objectifs affichés aux niveaux européen, national et régional. Cette évaluation vise à améliorer l'information des pouvoirs publics sur les conséquences des décisions qu'ils sont amenés à prendre, puis à en mesurer l'impact quand ils les mettent en œuvre afin d'opérer le cas échéant les ajustements nécessaires. Le rôle d'Alterre Bourgogne s'inscrit dans cette logique. L'agence accompagne les pouvoirs publics dans la définition d'objectifs dès la planification d'une politique. La démarche permet ainsi de comparer les différentes options possibles au regard de leurs répercussions non seulement environnementales, mais aussi économiques et sociales. Le but étant de promouvoir une prise de décisions intégrée.

Valoriser les politiques de réduction des déchets à la source

Au cours des 20 dernières années, la quantité de déchets municipaux par habitant des pays industrialisés a presque triplé. En Bourgogne, ce sont ainsi plus de 830.000 tonnes de déchets ménagers qui sont gérées chaque année par les collectivités. Le recyclage s'est généralisé et la valorisation des déchets biodégradables a commencé à s'organiser. Néanmoins, les capacités de stockage actuelles arrivent à saturation.

Alterre Bourgogne a développé des indicateurs destinés à suivre la production et la destination des déchets ménagers au regard des objectifs des plans départementaux. Piloté en partenariat avec l'ADEME et les Conseils généraux de la Nièvre et de Saône-et-Loire, ce travail d'évaluation couvre aujourd'hui

les actions relatives à la réduction des déchets à la source, et permettra de valoriser et de développer les initiatives allant dans ce sens.

Définir des objectifs de réduction les émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre de la préparation du contrat de projets Etat Région 2007-2013, Alterre Bourgogne a identifié les principaux potentiels de réduction des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne, dans les secteurs de l'habitat, des activités tertiaires, de l'industrie et de l'agriculture. L'agence a ainsi contribué à définir plus précisément les objectifs régionaux en la matière, un travail d'évaluation et de prospective destiné à permettre aux décideurs d'appréhender la mesure des actions à mettre en œuvre.

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION

Les questions d'éducation des jeunes, de formation des décideurs et des enseignants et de sensibilisation constituent un volet fondamental de l'accompagnement des politiques publiques vers une démarche de développement durable. Ainsi en atteste l'article 8 de la Charte de l'environnement, qui prévoit que « l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par cette même Charte » ; tout comme la « Stratégie nationale de développement durable » – programme d'actions favorisant la mise en place d'Agenda 21 locaux – qui fait référence au « citoyen, acteur du développement durable ». C'est pourquoi Alterre Bourgogne développe et soutient une série d'initiatives dans ces domaines, avec pour enjeu de promouvoir un changement des mentalités et des comportements.

Donner l'exemple

La Ville de Chalon-sur-Saône s'est engagée de 2002 à 2006 dans un programme européen Life Environnement PRIVILEGES (Programme d'initiatives des villes pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre) puis a développé en parallèle un Plan municipal de maîtrise de l'effet de serre. L'enjeu était de réduire de 5,2% les émissions du patrimoine municipal en 3 ans au lieu de 10. Nous menons de nombreuses actions de sensibilisation : chaque année, la ville participe à la semaine du développement durable et organise en octobre le mois de l'environnement. Nous agissons autour de tous les axes possibles pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre, contribuer à la préservation de la ressource en eau et nous impliquer fortement dans les achats éco-responsables. Lieu d'échanges, Alterre Bourgogne est aussi un partenaire de la collectivité, qu'elle assiste dans la reproductibilité des actions jusqu'au niveau du citoyen.

Un observatoire des changements climatiques pour sensibiliser aux enjeux d'une nécessaire adaptation

La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre est aujourd'hui largement reconnue. Toutefois, les adaptations nécessaires aux conséquences du changement climatique ne sont pas encore présentes dans les esprits. Les cultures devront par exemple être plus résistantes au stress hydrique, tout comme le confort thermique devra être davantage pris en compte lors de la conception des bâtiments.

La région Bourgogne a été pionnière dans l'étude des évolutions imputables aux changements climatiques. Le travail d'observation développé par Alterre Bourgogne avec ses partenaires a permis de mettre en exergue les premiers effets du changement climatique dans la région. On a pu par exemple observer que certaines espèces d'oiseaux séjournent de plus en plus longtemps dans la région ; que la chenille processionnaire du pin provoque des ravages sans précédents sur les arbres ; et que les vendanges débutent en moyenne 3 semaines plus tôt qu'il y a 30 ans. Autant de phénomènes qui constituent des indices très probables des changements en cours, sur lesquels Alterre Bourgogne, aux côtés des associations et des collectivités territoriales, entend attirer l'attention. L'objectif est de sensibiliser les décideurs aux enjeux d'une nécessaire adaptation à ces nouvelles situations.



© SEM - Ville de Chalon-sur-Saône

Gilles MANIÈRE, maire adjoint à l'environnement de Chalon-sur-Saône



Une analyse prospective de la vulnérabilité énergétique des ménages

Le contexte énergétique connaît des évolutions majeures. Les ménages sont d'autant plus vulnérables à ces évolutions que leur consommation est importante et que leur dépendance est grande, notamment à l'égard des énergies fossiles. La plus grande part de leur consommation est consacrée au logement et aux déplacements : deux secteurs de consommation dans lesquels les collectivités locales peuvent jouer un rôle important, notamment par le biais des politiques qu'elles conduisent en matière d'urbanisme, d'habitat et de transport.

Alterre Bourgogne a développé une cartographie faisant apparaître, à l'échelle communale, le poids que représentent les dépenses énergétiques liées au logement et aux déplacements quotidiens dans le budget des ménages. Elle permet aussi de se rendre compte de l'inégalité des territoires face à l'augmentation du prix des énergies. Outil de sensibilisation pour un large public, cette cartographie apporte plus particulièrement aux décideurs une vision des enjeux énergétiques auxquels les territoires doivent se préparer.

Le SFFERE : placer les formateurs au cœur de l'éducation à l'environnement



« L'éducation à l'environnement contribue au développement d'actes citoyens, responsables et solidaires ». En Bourgogne, les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'environnement ont fait le choix de développer l'éducation à l'environnement par la formation des enseignants, des animateurs et des formateurs. C'est dans cet objectif qu'a été créé le Système de formation des formateurs à l'éducation relative à l'environnement (SFFERE). Coordonné par Alterre Bourgogne, ce dispositif partenarial vise à intégrer le «réflexe environnement» dans les projets pédagogiques des formateurs, de façon à démultiplier la préoccupation de l'environnement auprès de l'ensemble des publics qu'ils touchent. Chaque année, une trentaine de sessions de formation sont ainsi proposées par les partenaires du SFFERE, favorisant les échanges d'expériences entre des publics variés.



Éduquer pour responsabiliser

Avec l'éducation à l'environnement devenue une composante de la formation initiale de tous les élèves, l'objectif est d'apporter les connaissances et les méthodes pour que chacun d'eux puisse se situer dans son environnement et y agir de manière responsable. Les forums et séminaires organisés chaque année en alternance dans le cadre du SFFERE contribuent à la réalisation de cet objectif, en mobilisant des équipes pédagogiques et en les accompagnant dans le développement de leurs projets d'établissement. Les journées de l'ERE permettent aussi de décliner une thématique environnementale différente chaque année. Pour nous, la dimension partenariale du SFFERE est fondamentale, notamment parce qu'elle permet d'offrir une gamme considérable et très diversifiée de stages et de formations continues.



Claude CENSIER, IA-IPR de SVT - responsable académique pour l'Éducation au développement durable

Le cercle vertueux

Dans notre concept, les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle défendent et protègent à leur tour, une cause collective et participent à un cercle vertueux. Elles ne sont pas seulement celles qui reçoivent notre soutien. Elles contribuent aussi dans chacun de leurs gestes de production, à la protection de l'environnement. Permettre à une personne de survivre, c'est bien. Lui faire sentir que l'on a collectivement besoin d'elle, c'est accepter de donner corps à un développement global et responsable. Et lutter pour que nos organisations dessinent toujours plus clairement notre identité d'Homme.



Nathalie BARTMAN, directrice d'Envie Dijon

Envie Dijon est une entreprise d'insertion qui collecte, rénove, recycle et revend des appareils électroménagers. Elle fait bénéficier ses salariés d'une formation pratique et théorique aux métiers de l'électroménager et d'un accompagnement social.

Communiquer encore et encore

L'écologie, il y a 10 ans encore, était inaudible. Il aura fallu que quelques personnes s'emparent des questions de pollutions de toutes natures et des dangers auxquels elles nous exposent, pour réussir à éveiller les consciences. Résultat, les agriculteurs ont fait des efforts considérables. Le tri sélectif est aujourd'hui en place sur l'ensemble du département de la Côte d'Or. Beaucoup d'efforts ont été faits de la part des élus comme de la population. Mais il faut encore travailler, notamment à réduire le volume de nos déchets. Alterre Bourgogne a un rôle très important à jouer en communiquant avec des termes simples, dans le sens de l'accompagnement et de la pédagogie.



Henri JULIEN, vice-président du Conseil général de Côte d'Or

MUTUALISER LES RESSOURCES ET LES SAVOIR-FAIRE

L'ensemble des missions d'Alterre Bourgogne repose sur la mise à disposition, la diffusion et la communication d'informations. L'agence développe parallèlement des outils qui permettent le partage et la mise en commun d'informations provenant de ses activités comme de celles de ses multiples partenaires. Elle anime des réseaux, favorise l'échange d'expériences et la mutualisation de savoir-faire. Elle permet ainsi aux uns de profiter de ce que d'autres ont déjà expérimenté.

Création d'un centre de ressources sur la qualité environnementale des bâtiments

Les logements et les bâtiments tertiaires sont à l'origine de 21% des émissions régionales de gaz à effet de serre. À eux seuls, ils absorbent 45% de

l'énergie consommée en Bourgogne, contre 35% pour les transports et 16% pour l'industrie. Les bâtiments représentent ainsi un poste majeur sur lequel il est nécessaire d'agir pour atteindre les objectifs nationaux de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

C'est au regard de ces enjeux qu'Alterre Bourgogne, tout comme certains de ses partenaires, a fait de la qualité environnementale des bâtiments une de ses priorités. À ce titre, elle développe un centre de ressources ayant vocation à valoriser les solutions innovantes qu'il s'agisse de matériaux, de savoir-faire, de prestataires ou de financements, et à promouvoir les actions considérées comme exemplaires.

Développement d'une plateforme de mutualisation d'outils pédagogiques

Depuis la rentrée 2004, l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) fait partie intégrante du programme scolaire, de la maternelle au lycée. En parallèle aux plans académiques de formation et autres actions de formations autour de l'EEDD, l'Etat et les collectivités territoriales développent des dispositifs d'accompagnement pédagogique à destination des acteurs de l'éducation.

Avec l'appui d'un groupe de travail réunissant des structures détentrices d'outils pédagogiques, Alterre Bourgogne met en place une plateforme de partage des outils pédagogiques en éducation à l'environnement. Véritable vitrine régionale ayant vocation à valoriser les différents types de ressources existant dans ce domaine - manuels, guides, expositions, mallettes, sorties sur le terrain, etc. - la création de cette plateforme répond à un objectif central : faciliter les démarches des formateurs et enseignants à la recherche d'outils pédagogiques en leur fournissant une offre la plus large possible. Son développement sous forme de base de données en ligne doit permettre en outre un accès simple, direct et unique à tous les utilisateurs, non seulement à ceux qui consultent la base, mais aussi à ceux qui l'enrichissent de leurs informations.

Courroie de transmission

Démarche transversale par excellence, l'Agenda 21 du département de Saône-et-Loire présente un formidable effet de levier non seulement en interne mais à l'égard des acteurs publics et autres partenaires avec lesquels nous travaillons. Tous les domaines de la vie des personnes sont en effet concernés : l'action sociale, l'éducation, l'environnement, les transports, les déchets, etc. Alterre Bourgogne doit faciliter le partage d'expériences, la communication et la mutualisation des ressources. Elle doit être une chambre d'échos des réussites des partenaires, et mettre du lien entre les différents acteurs : citoyens, associations, élus.



Pierre MARTINERIE, vice-président du Conseil général de Saône-et-Loire

Une vision globale intégrée

Le CRPF participe régulièrement aux groupes de travail d'Alterre Bourgogne. C'est un lieu privilégié de rapprochement de l'ensemble des partenaires qui nous donne l'opportunité de découvrir et comprendre les regards portés sur la forêt, vue de l'extérieur. Réciproquement, Alterre Bourgogne représente pour nous un véhicule de communication puissant. Elle est porteuse d'une vision globale de l'environnement dans laquelle la forêt et les forestiers sont intégrés, et par laquelle nous pouvons promouvoir un équilibre, approprié régionalement et localement, entre les dimensions écologique, économique et sociale. C'est la gestion forestière durable. C'est un enjeu essentiel pour la Bourgogne du XXIème siècle.



Jean-Louis GUERIN, directeur adjoint du CRPF (Centre régional de la propriété forestière)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE EN BOURGOGNE...

Alterre Bourgogne développe actuellement un site Internet de type « centre de ressources » dédié à l'environnement et au développement soutenable en Bourgogne. Outil de mutualisation des données, ce site Internet a vocation à permettre à tout acteur concerné de trouver facilement l'information qu'il recherche et de publier ses propres données. Au-delà, l'objectif est d'offrir une meilleure lisibilité de l'action publique et de favoriser le partenariat d'acteurs concernés par l'environnement, quel que soit leur secteur.

Existe-t-il des aides financières pour la construction d'un bâtiment haute qualité environnementale et où les trouver ?

Comment mettre en place une démarche éco-responsable en entreprise ?

A qui s'adresser pour organiser une classe verte ?

Combien un Bourguignon dépense-t-il pour sa consommation d'eau ?

Quelle est la part des énergies renouvelables dans les consommations d'énergies en Bourgogne ?

Combien un Bourguignon produit-il d'ordures ménagères chaque jour ?

Quelles sont les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse ?

Quels sont les milieux naturels protégés ?

Où déposer ses piles usagées ?

Dans quelles proportions les haies ont-elles disparu de l'espace rural bourguignon ?

Où se situent les stations de mesure de la qualité de l'air des agglomérations bourguignonnes ?

Ouvert au public, le centre d'information et de documentation d'Alterre Bourgogne est constitué d'ouvrages, de périodiques, de brochures, de Cdrom sur l'environnement et le développement durable. Un fonds documentaire sur l'éducation à l'environnement est également disponible. A ce jour, 16000 documents sont référencés dans une base de données axée essentiellement sur la région Bourgogne. Le centre de d'information et de documentation est situé dans les locaux de l'agence et est ouvert au public du lundi au jeudi, de 14h à 17h30, et sur rendez-vous en-dehors de ces horaires.

Les publications et rapports d'Alterre Bourgogne, et tous ceux qui ont été produits dans le cadre de l'Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne (OREB) sont disponibles en version électronique téléchargeables à partir du site Internet www.alterre-bourgogne.org et au centre d'information et de documentation de l'agence :

- Repères : le journal trimestriel d'Alterre Bourgogne fournit une synthèse des travaux menés sur les différents sujets et fournit l'information nécessaire à la compréhension des enjeux de l'environnement et du développement soutenable dans notre région.
- L'annuaire des acteurs de l'environnement en Bourgogne : une base de données accessible sur le site d'Alterre Bourgogne, riche de plus de 320 structures concernées par l'environnement dans l'exercice de leurs compétences et de leurs activités : administrations, collectivités, éco-entreprises, bureaux d'études, laboratoires, associations, organismes de formation,...
- Souffle d'ERE : la publication annuelle du Système de formation des formateurs en éducation relative à l'environnement (SFFERE). Outil d'aide à la mise en place d'initiatives, Souffle d'Ere apporte des informations pratiques et propose des exemples d'actions qui peuvent être reproduites.
- Plani'SFFERE : le programme annuel des formations proposées dans le cadre du SFFERE
- Les synthèses des tables rondes et rapports techniques sur l'ensemble des sujets relatifs à l'environnement en Bourgogne.



Pour des échanges intersectoriels

Nous participons activement au groupe « Bocages » dont les travaux nous ont permis de mener au mieux notre programme sur la connaissance et la promotion du bocage bourguignon, en collaboration avec le Centre régional de la propriété forestière. C'est avant tout pour nous un espace d'échanges avec les autres acteurs régionaux soucieux de la qualité des milieux naturels ordinaires. Mais Alterre Bourgogne est aussi un centre de ressources sur l'environnement en Bourgogne qui n'a pas d'égal. La diffusion de ces connaissances au plus grand nombre est une première étape nécessaire à la mise en œuvre d'actions concrètes en matière de développement durable.



Jérôme DUFOUR, chargé de mission, Fédération régionale des chasseurs



ALTERRE BOURGOGNE EN 4 QUESTIONS



© Brigitte Sabard

Quand et pourquoi Alterre Bourgogne a-t-elle été créée ?

Alterre Bourgogne est le fruit d'une évolution qui a transformé l'OREB, Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne, créé en 1993, en Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable. Début 2006, l'assemblée générale de l'association a souhaité élargir les missions qui étaient jusqu'alors celles de l'observatoire, pour favoriser la prise en compte de l'environnement et du développement soutenable dans les politiques et les actions locales. Elle a modifié les statuts de l'association en conséquence.

Comment Alterre Bourgogne définit-elle ses priorités ? Quel est son mode de fonctionnement ?

Le fonctionnement de l'agence repose avant tout sur le partenariat. Alterre Bourgogne définit ses orientations avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires (collectivités, chambres consulaires, agences de l'eau, associations, administrations, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, etc.) et en intégrant les préoccupations de ses financeurs. L'agence est là pour répondre aux attentes qui lui sont formulées dès lors qu'elles sont porteuses d'un intérêt général, mais peut, le cas échéant, s'intéresser à des initiatives pouvant être considérées comme exemplaires.

Comment Alterre Bourgogne est-elle financée ?

Le Conseil régional de Bourgogne, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la DIREN (Direction régionale de l'environnement) assurent la plus grande part des ressources de l'agence. Les Conseils généraux de Côte d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire apportent

également leur contribution, tout comme les agences de l'eau, sur certains dossiers. L'agence a par ailleurs vocation à émarger sur les crédits européens. Nombre d'actions qu'elle conduit s'inscrivent dans les objectifs du FEDER.

Quelle sont les différences entre Alterre Bourgogne et l'ADEME ou les Agences de l'eau ?

Si le conseil, l'animation et la sensibilisation sont des missions partagées, Alterre Bourgogne, contrairement à ses partenaires précités, n'octroie pas d'aides financières. L'aide et l'appui qu'elle fournit se déclinent en termes techniques, méthodologiques et de formation. En outre, Alterre Bourgogne se distingue par son statut d'association, les autres agences étant des établissements publics.

L'ÉQUIPE D'ALTERRE BOURGOGNE

Direction : Philippe DEVIS

À partir du 16 juillet 2007 : Régis DICK

Aurélië BERBEY, secrétariat de mission
Sandrine BOIVIN (intérim), information et documentation
Christine COUDURIER, animation pédagogique
Sébastien FLON, qualité environnementale des bâtiments
Vanessa GARNERO, biodiversité
Fabienne LAPICHE-JAOUEN, diffusion, système d'information, organisation d'événements
Elisabeth LOUIS, vie associative, administration et gestion
Stéphanie PORRO, communication
Pascale REPELLIN, observation et évaluation
Bruno SEGUIN, système d'information
Hélène TOUSSAINT, observation et évaluation
Valérie TRIVIER, information et documentation

repères

Périodique d'Alterre Bourgogne

Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne
9 boulevard Rembrandt - 21000 Dijon
Tél. 03 80 68 44 30 - Fax 03 80 68 44 31
Courriel : contact@alterre-bourgogne.org
Site internet : www.alterre-bourgogne.org

Directeur de la publication : Philippe DEVIS
Rédaction : Stéphanie PORRO

Design graphique : 1 égal 2 - www.1egal2.com
Imprimé par MÂCON IMPRIMERIE sur papier recyclé blanchi sans chlore.
Prix de vente au numéro : 2 €
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2007 / n° hors série
ISSN 1273-8158



La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine. Alterre Bourgogne demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.